



ECOLO Chastre

Chastre, le 26 juin 2006.

Sophie SMOLDERS
Rue du village 33
1450 Chastre

Daniel RYCKMANS
Av. du Castillon 20
1450 Chastre.

Monsieur Claude Jossart,
Bourgmestre de / et à Chastre
Av. du Castillon, 71
1450 Chastre.

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Claude,

Concerne : ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Communal du 03 juillet 2006 :
Carences en infrastructures d'accueil de la petite enfance

Le 30 mars, le gouvernement de la Région wallonne a approuvé (Arrêté du 30 mars '06) un financement exceptionnel à destination de l'ensemble des communes de la Région. 25 millions d'euro sont prévus pour la construction de crèches et de maisons de l'enfance. Le gouvernement wallon a également décidé de soutenir la création de postes dans l'accueil de l'enfance en y consacrant plusieurs centaines d'emplois (APE et PTP).

Le gouvernement de la Communauté française a également décidé (Arrêté du 9 décembre '05) de créer 6.500 nouvelles places d'accueil d'ici à 2009. Ces places seront créées via différentes structures de l'ONE (plan Cigogne II), le plan SEMA (Synergies employeurs et milieux d'accueil) et la subsidiation des co-accueillantes.

Un appel à projet a été lancé récemment pour l'arrêté du 9 décembre, un autre sera lancé dans les mois qui viennent pour celui du 30 mars.

Nous souhaitons savoir :

- 1) Si vous pouvez nous communiquer des informations complémentaires sur les critères d'attribution de ces aides ?
- 2) Si vous comptez remettre un projet basé sur ces nouvelles dispositions ?
- 3) A combien estimez-vous les besoins actuels (et non couverts) en nouvelles places pour les enfants de la commune ?
- 4) Combien de places devront-elles être créés dans les années à venir à Chastre considérant l'augmentation actuelle et à venir de la population ? Plus précisément, par tranches de 100 nouveaux habitants s'installant dans la commune, combien de places d'accueil faudrait-il créer ?

En vous remerciant pour votre attention, recevez Monsieur le Bourgmestre, cher Claude, nos meilleures salutations.

Daniel Ryckmans,
Conseiller communal.

Sophie Smolders,
Conseillère communale